

Bulletin octobre 2007

La saison 2007-2008 est lancée, avec bien évidemment quelques balbutiements inhérents à toute nouvelle saison.

L'information n'a pas circulé comme elle aurait dû et deux nouveautés n'ont pas eu la publicité qu'elles auraient méritée.

La règle 9.1.2.3 a été modifiée ; en fait elle dit maintenant l'inverse de ce qu'elle disait auparavant.

Une nouvelle procédure protocolaire concernant la Nationale 1, que ce soit pour les masculins ou les féminines, a été décidée. Le temps de repos entre le 2ème et le 3ème set, est de 10 minutes.

Cette absence de communication a occasionné quelques omissions qui sont restées sans gravité.

Il serait néanmoins important que la Fédération attire l'attention du corps arbitral quand des modifications de cette importance apparaissent. Pas seulement en attendant que la FIVB mette à jour les règles du jeu, ni en publiant un texte sur internet. Tout le monde ne dispose pas forcément d'une liaison internet à haut débit et dans certaines régions il est même aléatoire de faire apparaître à l'écran un texte de 40 pages.

L'ANAVB considère qu'une information de 10 lignes envoyée personnellement à chaque arbitre, permettrait d'éviter des incidents.

Nos équipes nationales ont bien figuré dans les compétitions mondiales et européennes, nos arbitres internationaux **encore mieux** :

Philippe Vereecke a arbitré une demi-finale lors des Championnats d'Europe féminins. Patrick Deregnacourt, un ¼ de finale à Moscou aux Championnats du monde masculins.

Fabrice Collados sur un tournoi de qualification en Turquie a été noté «Very Good». Pour ceux qui ne pratiquent pas la langue de Shakespeare, cela signifie «Très Bon». Nos représentants en Ligue Mondiale ont été très bien notés et tous ou presque, nous ont brillamment représenté en dehors de l'hexagone.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne saison. Nous avons rappelé à la FFVB que nous souhaitons qu'elle respecte les engagements pris lors de l'Assemblée générale de 2005, à savoir : le remboursement mensuel des dépenses engagées par les arbitres pour se rendre sur les lieux de leurs désignations.

A tous, bons arbitrages !